

# CONTRACTUALISATION

N°1

## ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

COLLEGE MARIE-NOEL - JOIGNY

«03.86.62.46.57 H03.86.62.17.48

Indicateurs	Observations
<p><b>Résultats aux évaluations à l'entrée en 6<sup>ème</sup></b></p> <p style="text-align: center;">i</p>	<p>en 2006            en français 53,79 % de réussite au collège contre            59,15 % pour le département et            61,56 % pour l'Académie            En mathématiques 57,30 % de réussite au collège contre            62,22 % pour le département et            65,60 % pour l'académie</p> <p>En 2007            Des taux de réussite toujours très bas : 55,9 % de réussite en français et            56,7 % de réussite en mathématiques</p>
<p><b>Taux de redoublement en 6<sup>ème</sup></b></p>	<p>Taux régulièrement plus élevé au collège que pour le département et l'Académie entre 2003 et 2006 : pour exemple, en 2006 : 8,3 % au collège, 6 % dans le département et 5,3 % dans l'académie</p>
<p><b>Retard scolaire en 6<sup>ème</sup></b></p>	<p>2 % d'élèves de 6<sup>ème</sup> sont en retard contre 1,4 % pour le département et 1,6 % pour l'académie</p>
<p><b>Orientation vers la 2GT</b></p>	<p>en 2006 51,97 % des élèves de 3<sup>ème</sup> ont été orientés vers une seconde générale ou technologique contre 54,75 % pour le département et 58,73 % pour l'académie confirmant en les accentuant ainsi les écarts de 2005</p>
<p><b>Caractéristiques de la population (PCS défavorisés et PCS favorisés)</b></p>	<p>Entre 50,7 % et 43,5 % d'élèves issus de catégories défavorisées soit entre 9 points et 4 points d'écart par rapport à l'académie selon les années entre 2006 et 2004, non compensés par un taux de catégories socioprofessionnelles favorisées (seulement 25 à 26,4 %)</p>

# CONTRACTUALISATION

N°2

## PLAN D'ACTIONS

COLLEGE MARIE-NOEL - JOIGNY

~~03.86.62.46.57~~ ~~S03.86.62.17.48~~

Lien avec le projet académique et le plan de formation académique	Objectifs prioritaires	Actions leviers liées à l'objectif	Modalités d'accompagnement par les instances académiques	Indicateurs et chiffrage
<b>Acquisition par un maximum d'élèves des compétences et connaissances du socle commun</b>	Accompagner les élèves scolairement et prendre en compte les difficultés	-mise en œuvre des PPRE et des dispositifs d'aide individualisée à la réussite des élèves (ateliers lecture, compréhension, calligraphie..) -diversifier les approches pédagogiques et travailler sur le sens des enseignements dispensés au collège (prise en compte de la dyslexie) - dispositif pour les non francophones	-stages de formation dans le cadre du bassin sur la pédagogie différenciée  -recherche des compétences transversales dans les référentiels des différents programmes des disciplines	Années 2007 à 2010  -stages de formation mis en place et réalisés  -évaluation des progrès des élèves impliqués dans les dispositifs d'aide  -réussite au DNB
<b>Travail sur l'orientation des élèves</b>	-éviter d'augmenter le retard scolaire et rendre les familles plus ambitieuses dans l'orientation des élèves  -préparer la construction du projet d'orientation grâce à un programme d'éducation à l'orientation de la 5 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup>	-diminution des taux de redoublements de la 6 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup> -améliorer les passages en 2GT avec des chances de réussite pour nos élèves -participer au renforcement des liaisons inter-cycles et en particulier la liaison collège-lycée.	aide des IA-IPR pour créer une véritable liaison collège-lycée en travaillant sur les exigences des enseignants et l'évaluation pour qu'il y ait une cohérence entre les cycles du collège et ceux du lycée (échanges réels entre les équipes pédagogiques)	-suivi de cohortes  -analyses statistiques : taux de redoublements de la 6 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup> , hausse du taux de passage en 2GT et suivi de l'évolution du taux de réussite des élèves vers une 1 <sup>ère</sup> GT.
<b>Favoriser l'égalité des chances</b>	Poursuivre et augmenter l'ouverture culturelle et le partenariat avec le tissu local pour donner plus de chances à nos élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées	Ouvrir le collège sur l'extérieur : -échanges linguistiques -sorties pédagogiques -activités en liaison avec le tissu local.	Attribution de moyens en HSE pour reconnaître l'investissement des professeurs et la valorisation des actions leviers qui se réaliseront.	évolution des orientations vers des études longues choix des options en 2GT (latin, grec, langues vivantes, sciences, ...)

# CONTRACTUALISATION



## CONTRAT D'OBJECTIFS avec le COLLEGE MARIE-NOEL - JOIGNY

Le Recteur de l'Académie à partir du diagnostic partagé avec la Principale du Collège Marie-Noël de Joigny, valide les objectifs prioritaires suivants :

- *mettre en œuvre des dispositifs individualisés d'aide à la réussite des élèves en diversifiant les approches pédagogiques afin de donner du sens à l'enseignement dispensé au collège et permettre l'acquisition des compétences et connaissances du socle commun.*
- *Travailler sur l'orientation pour donner plus d'ambition aux élèves et aux familles.*
- *Poursuivre et augmenter l'ouverture culturelle et le partenariat avec le tissu local dans le cadre de l'égalité des chances.*

A cette fin le Recteur s'engage à soutenir la mobilisation de l'établissement dans les **actions conduites** suivantes :

- *mise en œuvre des PPRE, des ateliers en 6<sup>ème</sup> permettant de prendre en compte des difficultés particulières et poursuite du dispositif d'apprentissage du français pour les élèves non francophones ;*
- *participation active aux liaisons inter-cycles et tout particulièrement la liaison 3<sup>ème</sup>-2<sup>nde</sup> pour d'établir une véritable collaboration entre les professeurs du collège et ceux du lycée afin qu'un plus grand nombre d'élèves puisse être orienté en 2GT avec des chances de réussite ;*
- « *implication plus grande des parents en maintenant et accentuant les relations afin qu'ils aient plus d'ambition dans l'orientation des élèves (vers des études longues)*
- *poursuite et amélioration de l'ouverture culturelle de l'établissement vers l'extérieur pour donner plus de chances aux élèves de catégories socioprofessionnelles défavorisées nombreux dans l'établissement.*

**Les services académiques ainsi que les corps d'inspection accompagneront** en tant que de besoin l'établissement dans la réalisation des objectifs selon les modalités suivantes :

- *accompagnement des équipes pédagogiques par les corps d'inspection (formation, conseils dans la construction de projet pluridisciplinaires...)*
- *soutien des équipes disciplinaires dans la mise en place et le fonctionnement d'une véritable liaison collège-lycée.*
- *Soutien et valorisation des actions mises en place par les enseignants motivés et permettant la découverte d'autres cultures, d'autres mondes, d'autres milieux.*

**Eléments d'évaluation et indicateurs** de suivi :

- *indicateurs académiques : IPES, résultats aux examens, taux de passage au niveau supérieur*
- *indicateurs départementaux : taux de redoublements, orientation en 2GT, tableaux statistiques et graphiques comparatifs de l'établissement par rapport aux moyennes départementales*
- *indicateurs de l'établissement : progrès des élèves, évaluation des dispositifs, bilan de l'avancement chaque année à travers le rapport d'activité du chef d'établissement.*